AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-6-66 316221

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG

Tél. 34-14-63 - Poste 93
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire
67 STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

7 Juin 1966

Supplément n° 1 du Bulletin du mois de Juin 1966

/ Avertissement /

VIGNE

MILDIOU

Le temps sec que nous avons connu dans la troisième décade de Mai et dans les premiers jours du mois de Juin a fortement limité les risques de contaminations et de propagation de la maladie à partir des rares taches existantes (celles-ci étant apparues isolément dans la période du 25 au 27 Mai).

Les précipitations orageuses de ces derniers jours ont apporté une pluviométrie importante dans certaines situations du vignoble. Ces orages furent localement accompagnés de grêle, notamment dans la région d'EGUISHEIM - HUSSEREN-LES-CHATEAUX (Ht-Rhin). De nouvelles contaminations primaires se sont produites à la faveur de ces dernières pluies et les dangers d'extension de la maladie sont sérieux.

Compte tenu de ces éléments, nous conseillons d'exécuter un deuxième traitement fongicide en apportant beaucoup de soins à sa réalisation. Cette application devra être terminée avant le 13 Juin. Bien que les précipitations furent irrégulières d'une région à l'autre, ce traitement devra être étendu à l'ensemble du vignoble, de façon à assurer une protection efficace en cette période de début de floraison.

Dans les parcelles grêlées, intervenir dès réception de la présente note.

ARBRES FRUITIERS

ARAIGNEES ROUGES

De fortes populations d'Araignées rouges sont observées dans de nombreux vergers et principalement dans les plantations situées au Nord du département du BAS-RHIN. Un traitement spécifique est conseillé en utilisant l'un des produits acaricides figurant sur la liste en votre possession. Nous rappelons qu'un débit d'eau trop faible peut réduire l'efficacité de certains de ces produits.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG / Directeur-Gérant : L. BOUYX.

311